

**Rencontre CMOs-ShelterCluster - DPC sur la mise en œuvre d'actions
deremplacement/renforcement des abris d'urgence, méthodologie et critères pour le ciblage
des camps**

Port-au-Prince, Mercredi 13 Juillet 2011, 11.00-11.45Hrs

Participants: CCCM/CMO, ShelterCluster, DPC

Objective du rencontre: Partager la méthodologie et les critères identifiés pour la priorisation des camps à cibler pour le remplacement/renforcement des abris d'urgence et point de vue de la DPC sur l'activité.

Accords généraux:

DPC : Une distribution doit être toujours accompagnée par un démantèlement des tentes vides. Les opérations de démantèlement nécessitent de temps et elles doivent être faites en accord avec les Mairies.

Il ne faut pas envisager des distributions généralisées.

La méthodologie proposée est acceptée.

Considérations sur les critères de ciblage des camps:

DPC : Il faut procéder cas par cas (Camp par Camp) et pas avec une distribution généralisée.

DPC : Il faut cibler les camps habités par plus de 50 familles. Dans les cas des camps avec moins de 50 familles il faut envisager un regroupement et réorientation/relocalisation des familles dans des autres lieux ou dans des autres camps, avec l'affectation d'une nouvelle adresse afin de pouvoir fournir un minimum de services aux familles déplacées. S'il s'agit des déplacés avec solutions de retour il est conseillé d'accompagner les gens chez eux, en fournissant une solution d'abris temporaire ou d'urgence en utilisant le petit espace à côté de eux propres maison.

Il est important de convaincre les gens à se déplacer dans un autre camp avec une campagne d'information très claire. Il ne faut pas donner des fausses attentes et être claire sur la fermeture immédiate du camp.

CMOs : pour avoir des chiffres plus précises sur le nombre de tentes occupées dans les camps il faudrait faire une évaluation à 3/4 heures du matin.

Etant donné que l'évaluation CMOs/Shelter partenaires dans les camps sera faite pendant la journée, l'accord avec le shelter cluster est de considérer les camps avec plus de 100 familles selon la dernière DTM.

DPC : Il ne faudrait pas considérer le facteur de risque dans le ciblage des camps. Il faut au lieu de les considérer les camps cas par cas.

Il est important de faire une évaluation attentive des conditions et niveau de dégâts des abris d'urgence/tentes dans les camps pour avoir le nombre exact de tentes à remplacer et le matériel à demander.

Les agentes de la DPC qui travaillent dans l'aménagement des camps participeront aux évaluations.

Points d'action :

Shelter Cluster	Production des lignes guide sur l'évaluation des conditions de abris d'urgence
Shelter Cluster	Donner les listes des organisations participants à l'évaluation par Commune
...	

Participants:

IOM : RUIZ de AZUA Ester eruizdeazua@iom.int 3792-7169

Shelter Cluster : Nicole GALLETTA nicole.galletta@habitat-lac.org 3600-6858

DPC : [Mme. Nadia Lochard](#) [34640062](#)